



APQ

Écrit par Yvon Lefebvre

03-11-2009

09.11.03 Confirmation immédiate de réception de la lettre par M. Labrecque qui indique ce qui suit :

*"Lettre reçue.*

*Question présentement à l'étude avec le gestionnaire même si aucun financement de la part de la Ville."*

Québec, le 3 novembre 2009

M. Marcel Labrecque  
Vice président Exécutif  
Administration portuaire de Québec  
150, rue Dalhousie  
Québec, Qc G1R 4M8

Objet : Accès hivernal au site de la Baie de Beauport

Monsieur Labrecque,

À l'instar de l'an dernier, nous vous réitérons notre demande pour un accès hivernal au site ci-haut mentionné. L'accès durant cette période y a d'ailleurs été spécifiquement prévu lors du réaménagement récent pour en faire un centre « quatre saisons ».

Maintenant que l'Administration portuaire bénéficie d'une entente de cinq ans avec la Ville de Québec pour la gestion des lieux, nous anticipons que vous pourrez répondre favorablement à notre demande. Tel que mentionné dans notre correspondance antérieure, le site de la Baie de Beauport est tout à fait exceptionnel pour la pratique de nos activités hivernales (voir photo ci-jointe).

En pratique, notre principal besoin pour les mois de janvier à la fin mars se limite au déblaiement du chemin d'accès et du stationnement de la zone des kites et planches à voile. Nous ne demandons aucune ouverture de bâtiment sur le site.

S'il y a lieu, il nous fera plaisir de discuter plus en détail de cette requête à votre convenance.

Recevez, Monsieur Labrecque, nos salutations distinguées.

Yvon Lefebvre  
Président fondateur 2006-2007  
Conseiller spécial AKVQ  
Association des kitesurfers et véliplanchistes de Québec

2882 Terrasse du Fleuve  
Lévis, Qc G6V 9W6  
418 834-2580

Cc : M. Régis Labeaume, maire Ville de Québec



Dernière mise à jour : ( 03-11-2009 )

**Fermer la fenêtre**